



Conférence de haut niveau de la BEAC

**Les banques centrales face aux chocs exogènes :
Stratégies de sortie de crise ?**

**Session 1 : Impact de la crise sur les économies en
développement**

Mot d'introduction de Monsieur Abdellatif Jouahri

Wali de Bank Al-Maghrib

Yaoundé, 25 janvier 2017

Excellence, Monsieur le Chef du Gouvernement de la République du Cameroun

Messieurs les Ministres,

Messieurs les Gouverneurs,

Chers amis, chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de répondre à l'invitation de mon ami Lucas pour participer à ce débat sur notre contribution - en tant que banquiers centraux - aux efforts de nos pays face aux conséquences de la crise et aux chocs externes.

Je connais Lucas depuis plusieurs années au cours desquelles nous avons développé d'excellentes relations qui m'ont permis d'apprécier tant ses qualités professionnelles qu'humaines. Je tiens à le féliciter pour tout le travail accompli à la tête de la BEAC¹ au profit des économies de la région. La présence de nombreuses et éminentes personnalités ici aujourd'hui constitue un témoignage et une reconnaissance de l'ensemble de ses pairs. Je reste persuadé qu'il continuera, après son mandat à la BEAC, à apporter sa contribution à l'œuvre d'édification et de consolidation de notre continent.

Mesdames et Messieurs,

Je pense qu'il est nul besoin de rappeler la pertinence et l'importance du thème qui nous réunit aujourd'hui. Depuis 2008, le monde alterne crises et chocs, le tout sur fond d'incertitudes économiques, géopolitiques, sécuritaires, climatiques. A chaque fois qu'un espoir de retour à la normale s'annonce, la situation se complique et on comprend que ce n'est pas encore fini.

¹ (*)BEAC : La BEAC est un établissement international africain créé en 1972 et dont le siège est établi à Yaoundé. Elle a en charge : la définition et la conduite de la politique monétaire de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) ; l'émission des billets de banque et des pièces qui ont cours légal et pouvoir libérateur dans l'Union ; la conduite de la politique de change de l'Union ; la détention et la gestion des réserves officielles de change des Etats membres et la promotion et le bon fonctionnement des systèmes de paiement et de règlement. L'UMAC comprend les 6 pays suivants : le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad.

Aujourd'hui, plusieurs pays luttent toujours et si certains semblent s'en remettre, les séquelles persisteront vraisemblablement encore pour quelque temps. C'est le potentiel de la croissance qui s'est affaibli, c'est le chômage, notamment des jeunes, qui s'est sensiblement aggravé, c'est l'endettement public qui est devenu préoccupant, c'est le populisme et le protectionnisme qui gagnent du terrain.

C'est également dans le contexte des ramifications de la crise que les prix des matières premières et du pétrole, en particulier, se sont inscrits dans une tendance baissière à partir de juin 2014. Ce développement, qui met à rude épreuve les pays exportateurs dont plusieurs de notre continent, fait justement l'objet de cette première session de notre rencontre. Nous allons nous focaliser sur l'impact de la chute des prix des matières premières sur les économies en développement et peut-être aussi sur les réponses à apporter, même si ce volet constituera l'objet principal des deux prochaines sessions.

Mesdames et Messieurs,

Depuis sa découverte en 1859, le pétrole a constitué une ressource précieuse mais également une source de plusieurs chocs et l'objet de conflits géopolitiques de l'histoire moderne. Rappelons-nous, à cet égard, les chocs pétroliers de l'après-guerre : la crise du canal de Suez de 56-57, l'embargo de l'OPEP en 73-74, la révolution iranienne de 78-79, la guerre Iran-Irak déclenchée en 80, et la première guerre du Golfe en 90-91. Ces chocs, exclusivement d'offre, se sont traduits par des hausses sensibles mais temporaires des prix.

La situation que nous vivons depuis la mi-2014 est assez particulière. Il s'agit d'une chute importante et persistante des prix qui trouve ses origines dans des facteurs aussi bien d'offre que de demande. En effet, la crise de 2008 a induit un fort ralentissement de la croissance mondiale et, par conséquent, de la demande de pétrole. Au début, le recul de l'activité a été plus marqué dans les pays avancés, notamment aux États-Unis et dans la zone Euro, alors que les pays émergents et les pays en développement, notamment les BRICS, jouaient le rôle de moteur de la croissance mondiale. A partir de 2011, les effets de la crise ont fini par rattraper ces économies à travers surtout le commerce et les IDE.

Du côté de l'offre, cette chute est attribuable essentiellement au développement de la production du pétrole de schiste. Celle-ci a connu une hausse importante aux États-Unis et au Canada, favorisée par les niveaux élevés du prix du baril, mais également la baisse progressive du coût de

production grâce au progrès technologique. La quête de certains grands producteurs de pétrole conventionnel pour préserver leurs parts de marché s'est traduite par le maintien du volume d'offre à des niveaux élevés, ce qui a accentué la pression à la baisse sur les prix.

Ce n'est que récemment, en septembre 2016, que les pays producteurs, notamment ceux de l'OPEP, ont convenu d'une réduction de la production, accord qu'ils ont concrétisé par la suite en novembre à Vienne.

L'un des enseignements que l'on peut tirer de ces différents chocs est que la prévision du cours de cette ressource reste un art difficile. Rappelons-nous qu'en 2008, les experts étaient quasi unanimes que l'ère du pétrole « pas cher » était définitivement révolue, on voyait alors le seuil de \$200 le baril comme imminent.

Mesdames et Messieurs,

La chute des prix depuis 2014 représentait une opportunité qui a nourri l'espoir d'une reprise plus rapide de l'activité au niveau mondial et, en particulier, dans les pays avancés. Une étude du FMI de juillet 2015 a estimé qu'une baisse de 10% du prix du baril se traduirait par une hausse de 0,2% de la croissance mondiale. Une autre étude de la Banque Mondiale a évalué l'impact d'une baisse de même ampleur pour les pays importateurs entre 0,1 à 0,5 point de pourcentage de croissance additionnelle, en fonction de l'importance des importations des produits énergétiques dans le PIB.

Dans les faits, l'impact positif sur les économies importatrices a été moins important que l'effet négatif subi par les pays exportateurs. Ces derniers ont connu une contraction sensible de leurs revenus pétroliers qui a mis à rude épreuve leurs équilibres extérieurs, exercé de fortes pressions sur leurs stocks de réserves et réduit leurs marges budgétaires ; surtout pour ceux dont les économies sont peu diversifiées comme c'est le cas de plusieurs pays d'Afrique.

Au niveau des pays émergents importateurs, la conjugaison de plusieurs facteurs, notamment le rééquilibrage de l'économie chinoise, les conflits géopolitiques et un environnement international peu porteur, ne leur a pas permis de profiter totalement de la baisse des cours. Ces pays ont certes bénéficié d'une réduction de leurs factures énergétiques, qui a permis un redressement des équilibres macro-économiques et un renforcement des réserves de change ; néanmoins, ils ont fait face à plusieurs contraintes. Il s'agit principalement de la faiblesse de la demande étrangère et du resserrement des conditions monétaires et financières conséquent à la baisse des investissements en provenance des pays exportateurs de pétrole.

De même, les pays avancés importateurs n'ont pas pu tirer pleinement profit de la baisse des prix du pétrole. L'épuisement des marges de la politique monétaire et sa faible transmission n'ont pas permis une relance de l'activité. En outre, la conjoncture dans ces pays aurait pâti des incertitudes liées à la normalisation de la politique monétaire aux Etats-Unis, aux élections dans plusieurs pays et au BREXIT.

Au total, il est certes difficile d'isoler les effets de cette baisse des prix du pétrole, mais globalement la reprise espérée de l'activité n'a pas été au rendez-vous. Cette reprise dans les pays avancés demeure lente et la faiblesse de l'activité se poursuit dans plusieurs pays émergents. Ainsi, la croissance mondiale a marqué une décélération à 3,2% en 2015 et se serait limitée à 3,1% en 2016. Elle devrait, toutefois, s'accélérer de nouveau à partir de cette année, enregistrant un taux de 3,4%.

Mesdames et Messieurs,

Avant la chute des prix des matières premières, les économies de notre continent, en particulier celles de l'Afrique Subsaharienne, étaient globalement résilientes, en dépit d'un environnement international peu favorable et incertain. Elles ont ainsi affiché une croissance soutenue et vigoureuse qui leur a permis de réduire les vulnérabilités de leurs économies, voire même de constituer des coussins. Plusieurs facteurs ont contribué à cette performance, notamment le niveau élevé des prix des matières premières, l'afflux de capitaux et d'investissements étrangers et l'assouplissement des conditions de financement sur les marchés financiers internationaux. De surcroît, ces pays ont continué de bénéficier des aides extérieures et du soutien des institutions internationales.

Cette performance économique leur a permis des avancées importantes sur le plan du développement humain avec notamment une nette amélioration de l'accès à la scolarité et une baisse notable de la mortalité infantile et maternelle.

Cependant, le retournement de la tendance des prix des matières premières s'est traduit par une diminution des revenus et un affaiblissement de la croissance dans plusieurs pays. Au total, la croissance de l'Afrique Subsaharienne aurait fortement ralenti en 2016 à 1,4% après 3,4% en 2015, soit sa plus faible performance depuis plus de vingt ans.

En termes de perspectives, après les hausses enregistrées suite à l'accord des pays producteurs de pétrole, les prix devraient rester à moyen terme bien en deçà des niveaux d'avant 2014, pesant ainsi sur les perspectives de croissance des pays de la région. Les dernières prévisions du FMI,

datant d'octobre dernier, indiquent une certaine amélioration à moyen terme de l'activité, mais celle-ci resterait modeste au regard des résultats enregistrés au cours de la dernière décennie. La croissance en Afrique subsaharienne devrait se limiter à 2,9% en 2017 avant de remonter à 3,6% en 2018, contre une moyenne de 5,3% enregistrée sur la période allant de 2010 à 2014.

Outre les difficultés susmentionnées, les pays de la région devraient faire face également à d'autres défis non moins importants. Tout d'abord, l'Afrique reste l'une des régions les plus vulnérables aux changements climatiques. En 2016, certaines zones d'Afrique orientale et australe ont connu la pire sécheresse de ces 35 dernières années avec une forte baisse de la production agricole, accentuant la situation d'insécurité alimentaire pour des millions de personnes.

Ensuite, le terrorisme et les conflits géopolitiques menacent les économies et les populations de plusieurs pays. Pour ne donner qu'un chiffre, d'après le Haut-commissariat aux réfugiés, en 2014, l'Afrique subsaharienne comptait 3,7 millions de réfugiés et 11,4 millions de déplacés internes.

Face à l'ensemble de ces enjeux, la priorité impose que les problèmes sécuritaires et géopolitiques soient définitivement aplanis. Ensuite, pour relever les défis liés au développement, des politiques économiques saines et des réformes structurelles sont nécessaires afin de promouvoir la transformation et la diversification économiques, améliorer la compétitivité et assurer une croissance durable et inclusive.

Les pays africains ont certes lancé plusieurs initiatives et chantiers ces dernières années. On peut citer, à titre d'exemple, les programmes lancés dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), notamment le programme de développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) ou celui de développement des infrastructures (PIDA). Les résultats ont été souvent en deçà des attentes, mais la plupart des voies préconisées restent pertinentes d'actualité et nécessitent la volonté et les moyens pour une mise en œuvre effective.

Donc, il y a une problématique de ressources qui se pose avec insistance !

Il est à rappeler ici que les estimations fournies en 2013 par *Global Financial Integrity* avec la BAD montrent que l'Afrique, si on tient compte des sorties illicites de capitaux, demeure un créancier net du reste du Monde. Il y a donc une opportunité à lancer des politiques incitatives pour rapatrier une bonne partie des capitaux africains à l'extérieur. Je tiens à mentionner, à cet égard, l'exemple de l'opération d'amnistie fiscale lancée par la Maroc en 2014 et qui a donné des résultats assez probants puisque les chiffres atteints représentent près de 3% du PIB.

De leur côté, les institutions internationales –dans la conjoncture actuelle— doivent faire davantage d’efforts pour l’Afrique et être également plus flexibles dans leurs exigences tout en assurant un accompagnement technique de qualité. Nos représentants au sein de ces institutions peuvent jouer un rôle important, mais nous devons également unir nos voix, à travers des instances de coordination comme le Caucus africain.

Par ailleurs, le renforcement de l’intégration au niveau de notre continent devient maintenant plus nécessaire que jamais. Malgré la formation de plusieurs blocs régionaux et zones monétaires, l’intégration commerciale reste encore faible. Selon les données de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), entre 2007 et 2011, la part des exportations intra-africaines dans le total des exportations de marchandises était en moyenne de 11% contre 50% dans les pays en développement d’Asie, 21% en Amérique Latine et Caraïbes et de 70% en Europe.

Ceci étant, il est à rappeler que les politiques budgétaires et monétaires doivent également jouer un rôle important. Nous aurons un débat là-dessus au cours des prochaines sessions de cette journée.

Mesdames et Messieurs,

Sur ce, je m’arrête pour céder la parole à nos éminents intervenants qui vont nous éclairer sur (i) l’impact de la chute des cours des matières premières, en particulier sur les économies exportatrices nettes, (ii) les leçons à tirer de telles situations, et (iii) les réformes à engager pour limiter la forte dépendance au pétrole et à l’exportation des matières premières.